

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : GRAND CHAMP (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21560067700011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE GRAND CHAMP (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	46
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	49
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	54
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	56

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	58
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	59
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	60
B3.1 - Etat des provisions constituées	63
B3.2 - Etalement des provisions	65
B4 - Etat des charges transférées	66
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	67
B6 - Prêts	68
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	69
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	70
B7.3 - Etat des emprunts garantis	71
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	74
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	75
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	76
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	77
B7.8 - Autres engagements donnés	78
B7.9 - Autres engagements reçus	79
B8 - Subventions versées	80
B9 - Etat du personnel	81
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	84
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	85
B11.2 - Liste des établissements publics créés	86
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	87
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	88
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	89
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	91
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	92
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	93
D3 - Décisions en matière de taux	95
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	96
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	97
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	99
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	100
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	101

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5 691

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	743,96

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 172,38
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 453,17
3	Dépenses d'équipement brut / population	649,75
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 782,86
5	DGF / population	212,26
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	59,20 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	86,83 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	44,71 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	122,69 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	19,32 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 752 200,00	4 324 001,02
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	907 904,00	40 727,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 570 899,49
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		4 660 104,00	5 935 627,51
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 932 801,02	8 435 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 497 801,02
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		8 932 801,02	8 932 801,02
TOTAL DU BUDGET (4)		13 592 905,02	14 868 428,53

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	151 077,92	3 300,00	170 300,00	170 300,00	173 600,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	2 534,59	0,00	238 200,00	238 200,00	238 200,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 531 449,67	189 686,00	1 363 200,00	1 363 200,00	1 552 886,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 357 672,41	714 918,00	1 106 300,00	1 106 300,00	1 821 218,00
Total des dépenses d'équipement		4 042 734,59	907 904,00	2 878 000,00	2 878 000,00	3 785 904,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	178 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 223 000,00	0,00	509 200,00	509 200,00	509 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses financières		1 601 200,00	0,00	709 200,00	709 200,00	709 200,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 643 934,59	907 904,00	3 587 200,00	3 587 200,00	4 495 104,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	261 000,00		165 000,00	165 000,00	165 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		261 000,00		165 000,00	165 000,00	165 000,00

TOTAL	5 904 934,59	907 904,00	3 752 200,00	3 752 200,00	4 660 104,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 660 104,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	917 320,00	40 727,00	778 200,00	778 200,00	818 927,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	311 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 228 320,00	40 727,00	1 053 200,00	1 053 200,00	1 093 927,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	290 000,00	0,00	355 000,00	355 000,00	355 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	201 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	650 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des recettes financières		1 141 000,00	0,00	1 160 000,00	1 160 000,00	1 160 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 369 320,00	40 727,00	2 213 200,00	2 213 200,00	2 253 927,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 110,49		1 000 051,02	1 000 051,02	1 000 051,02
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 035 750,00		1 110 750,00	1 110 750,00	1 110 750,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 036 860,49		2 110 801,02	2 110 801,02	2 110 801,02

TOTAL	3 406 180,49	40 727,00	4 324 001,02	4 324 001,02	4 364 728,02
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 570 899,49
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 935 627,51
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 945 801,02
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 458 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 571 000,00	0,00	3 950 000,00	3 950 000,00	3 950 000,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00	11 200,00	11 200,00	11 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	736 200,00	0,00	728 200,00	728 200,00	728 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 795 200,00	0,00	6 189 400,00	6 189 400,00	6 189 400,00
66	Charges financières	588 300,00	0,00	581 000,00	581 000,00	581 000,00
67	Charges spécifiques (3)	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 800,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 425 300,00	0,00	6 822 000,00	6 822 000,00	6 822 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 110,49	0,00	1 000 051,02	1 000 051,02	1 000 051,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 035 750,00	0,00	1 110 750,00	1 110 750,00	1 110 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 036 860,49	0,00	2 110 801,02	2 110 801,02	2 110 801,02

TOTAL	7 462 160,49	0,00	8 932 801,02	8 932 801,02	8 932 801,02
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 932 801,02
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	823 000,00	0,00	970 400,00	970 400,00	970 400,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	590 000,00	0,00	944 000,00	944 000,00	944 000,00
731	Fiscalité locale	3 095 000,00	0,00	2 957 000,00	2 957 000,00	2 957 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 147 500,00	0,00	2 054 100,00	2 054 100,00	2 054 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	133 000,00	0,00	1 274 500,00	1 274 500,00	1 274 500,00
Total des recettes de gestion courante		6 858 500,00	0,00	8 270 000,00	8 270 000,00	8 270 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 859 500,00	0,00	8 270 000,00	8 270 000,00	8 270 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	261 000,00		165 000,00	165 000,00	165 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		261 000,00		165 000,00	165 000,00	165 000,00

TOTAL	7 120 500,00	0,00	8 435 000,00	8 435 000,00	8 435 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	497 801,02
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 932 801,02
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 945 801,02	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	15 000,00	15 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	509 200,00	0,00	509 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	173 600,00	0,00	173 600,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	238 200,00	0,00	238 200,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 552 886,00	150 000,00	1 702 886,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 821 218,00	0,00	1 821 218,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	200 000,00	0,00	200 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 495 104,00	165 000,00	4 660 104,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 660 104,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 500 000,00		1 500 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 950 000,00		3 950 000,00
014	Atténuations de produits	11 200,00		11 200,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	728 200,00	0,00	728 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	581 000,00	0,00	581 000,00
67	Charges spécifiques (9)	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 600,00	1 110 750,00	1 112 350,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 000 051,02	1 000 051,02
Dépenses de fonctionnement – Total		6 822 000,00	2 110 801,02	8 932 801,02

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 932 801,02
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	355 000,00	0,00	355 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	818 927,00	0,00	818 927,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	275 000,00	0,00	275 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	205 000,00	0,00	205 000,00
28 Amortissement des immobilisations		800 000,00	800 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		310 750,00	310 750,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 000 051,02	1 000 051,02
024 Produits des cessions d'immobilisations	600 000,00		600 000,00
Recettes d'investissement – Total	2 253 927,00	2 110 801,02	4 364 728,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 570 899,49
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 935 627,51
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	70 000,00		70 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	970 400,00		970 400,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		150 000,00	150 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	944 000,00		944 000,00
731 Fiscalité locale	2 957 000,00		2 957 000,00
74 Dotations et participations (8)	2 054 100,00		2 054 100,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	1 274 500,00	0,00	1 274 500,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	15 000,00	15 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	8 270 000,00	165 000,00	8 435 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	497 801,02
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 932 801,02
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 904 934,59	907 904,00	0,00	3 752 200,00	3 752 200,00	0,00	3 752 200,00	4 660 104,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	151 077,92	3 300,00	0,00	170 300,00	170 300,00	0,00	170 300,00	173 600,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	2 534,59	0,00	0,00	238 200,00	238 200,00	0,00	238 200,00	238 200,00
21	Immobilisations corporelles	1 531 449,67	189 686,00	0,00	1 363 200,00	1 363 200,00	0,00	1 363 200,00	1 552 886,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 357 672,41	714 918,00	0,00	1 106 300,00	1 106 300,00	0,00	1 106 300,00	1 821 218,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 042 734,59	907 904,00	0,00	2 878 000,00	2 878 000,00	0,00	2 878 000,00	3 785 904,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	178 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 223 000,00	0,00		509 200,00	509 200,00		509 200,00	509 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 601 200,00	0,00	0,00	709 200,00	709 200,00	0,00	709 200,00	709 200,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 643 934,59	907 904,00	0,00	3 587 200,00	3 587 200,00	0,00	3 587 200,00	4 495 104,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	261 000,00			165 000,00	165 000,00		165 000,00	165 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		261 000,00			165 000,00	165 000,00		165 000,00	165 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 660 104,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 406 180,49	40 727,00	4 324 001,02	4 324 001,02	4 364 728,02
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	917 320,00	40 727,00	778 200,00	778 200,00	818 927,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	311 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 228 320,00	40 727,00	1 053 200,00	1 053 200,00	1 093 927,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	290 000,00	0,00	355 000,00	355 000,00	355 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	201 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	650 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des recettes financières		1 141 000,00	0,00	1 160 000,00	1 160 000,00	1 160 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 369 320,00	40 727,00	2 213 200,00	2 213 200,00	2 253 927,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 110,49		1 000 051,02	1 000 051,02	1 000 051,02
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 035 750,00		1 110 750,00	1 110 750,00	1 110 750,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 036 860,49		2 110 801,02	2 110 801,02	2 110 801,02

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 570 899,49
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	5 935 627,51
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 904 934,59	907 904,00	0,00	3 752 200,00	3 752 200,00	0,00	3 752 200,00	4 660 104,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	151 077,92	3 300,00	0,00	170 300,00	170 300,00	0,00	170 300,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	71 339,00	3 300,00	0,00	20 800,00	20 800,00	0,00	20 800,00
2031	Frais d'études	19 960,00	0,00	0,00	94 800,00	94 800,00	0,00	94 800,00
2051	Concessions, droits similaires	59 778,92	0,00	0,00	54 700,00	54 700,00	0,00	54 700,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	2 534,59	0,00	0,00	238 200,00	238 200,00	0,00	238 200,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	2 534,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415322	CCAS : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	178 200,00	178 200,00	0,00	178 200,00
2046	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 531 449,67	189 686,00	0,00	1 363 200,00	1 363 200,00	0,00	1 363 200,00
2111	Terrains nus	154 987,20	0,00	0,00	44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00
2112	Terrains de voirie	24 289,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	30 000,00	13 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 044,00
2116	Cimetières	15 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
2117	Bois et forêts	39 365,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	45 256,00	0,00	0,00	23 300,00	23 300,00	0,00	23 300,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	4 968,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	126 101,56	0,00	0,00	97 200,00	97 200,00	0,00	97 200,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
2151	Réseaux de voirie	564 068,92	148 766,00	0,00	500 900,00	500 900,00	0,00	500 900,00
2152	Installations de voirie	5 072,98	0,00	0,00	46 600,00	46 600,00	0,00	46 600,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
21534	Réseaux d'électrification	182 263,19	0,00	0,00	21 300,00	21 300,00	0,00	21 300,00
21535	Réseaux de transmission	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
21538	Autres réseaux	35 326,68	5 622,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21568	Autre matériel, outillage incendie	6 730,92	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215742	Inst., mat., outil. colonies de vacances	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	24 710,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	46 524,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		130 400,00	130 400,00	0,00	130 400,00	130 400,00
21828	Autres matériels de transport	19 338,65	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
21838	Autre matériel informatique	33 178,60	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
2186	Cheptel	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	167 267,32	22 254,00		340 000,00	340 000,00	0,00	340 000,00	362 254,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 357 672,41	714 918,00	0,00	1 106 300,00	1 106 300,00	0,00	1 106 300,00	1 821 218,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	93 829,02	0,00		94 300,00	94 300,00	0,00	94 300,00	94 300,00
2313	Constructions	2 253 867,49	714 918,00		1 012 000,00	1 012 000,00	0,00	1 012 000,00	1 726 918,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	924,96	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	9 050,94	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 042 734,59	907 904,00	0,00	2 878 000,00	2 878 000,00	0,00	2 878 000,00	3 785 904,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	178 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	178 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 223 000,00	0,00		509 200,00	509 200,00		509 200,00	509 200,00
1641	Emprunts en euros	912 900,00	0,00		197 554,49	197 554,49		197 554,49	197 554,49
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00		32 460,00	32 460,00		32 460,00	32 460,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	306 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	0,00	0,00		275 000,00	275 000,00		275 000,00	275 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	4 100,00	0,00		4 185,51	4 185,51		4 185,51	4 185,51
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
27636	Créance CCAS et caisse des écoles	200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 601 200,00	0,00	0,00	709 200,00	709 200,00	0,00	709 200,00	709 200,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 643 934,59	907 904,00	0,00	3 587 200,00	3 587 200,00	0,00	3 587 200,00	4 495 104,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	261 000,00			165 000,00	165 000,00		165 000,00	165 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	11 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 300,00			5 904,30	5 904,30		5 904,30	5 904,30
13912	Subv. transf. Régions	1 600,00			888,89	888,89		888,89	888,89
13913	Subv. transf. Départements	1 800,00			2 261,00	2 261,00		2 261,00	2 261,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	0,00			2 037,28	2 037,28		2 037,28	2 037,28
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	5 000,00			2 673,53	2 673,53		2 673,53	2 673,53
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 300,00			1 235,00	1 235,00		1 235,00	1 235,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	250 000,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	150 000,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
21538	Autres réseaux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		261 000,00			165 000,00	165 000,00		165 000,00	165 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 406 180,49	40 727,00	4 324 001,02	4 324 001,02	4 364 728,02
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	917 320,00	40 727,00	778 200,00	778 200,00	818 927,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	28 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	458 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	320 370,00	40 727,00	0,00	0,00	40 727,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	10 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13361	Dotations équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	203 200,00	203 200,00	203 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	311 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
1641	Emprunts en euros	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	306 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 228 320,00	40 727,00	1 053 200,00	1 053 200,00	1 093 927,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	290 000,00	0,00	355 000,00	355 000,00	355 000,00
1021	Dotation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	160 000,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
10226	Taxe d'aménagement	130 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	201 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
27636	Créance CCAS et caisse des écoles	201 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	650 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des recettes financières		1 141 000,00	0,00	1 160 000,00	1 160 000,00	1 160 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 369 320,00	40 727,00	2 213 200,00	2 213 200,00	2 253 927,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 110,49		1 000 051,02	1 000 051,02	1 000 051,02
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 035 750,00		1 110 750,00	1 110 750,00	1 110 750,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00		0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	20 000,00		25 664,76	25 664,76	25 664,76
28031	Frais d'études	12 000,00		10 075,34	10 075,34	10 075,34
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00		318,20	318,20	318,20
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	1 500,00		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0,00		128,00	128,00	128,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	200,00		0,00	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	27 000,00		44 536,84	44 536,84	44 536,84
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 000,00		14 510,99	14 510,99	14 510,99
28128	Autres aménagements de terrains	20 000,00		21 128,99	21 128,99	21 128,99
281311	Bâtiments administratifs	2 500,00		2 571,00	2 571,00	2 571,00
281318	Autres bâtiments publics	17 500,00		17 573,94	17 573,94	17 573,94
281321	Immeubles de rapport	500,00		333,60	333,60	333,60
281351	Bâtiments publics	92 000,00		106 119,86	106 119,86	106 119,86
28138	Autres constructions	10 000,00		10 187,90	10 187,90	10 187,90
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	1 000,00		828,54	828,54	828,54
28151	Réseaux de voirie	10 000,00		136 264,10	136 264,10	136 264,10
28152	Installations de voirie	103 300,00		106 649,62	106 649,62	106 649,62
281533	Réseaux câblés	500,00		409,00	409,00	409,00
281534	Réseaux d'électrification	26 000,00		30 979,87	30 979,87	30 979,87
281538	Autres réseaux	62 000,00		5 603,97	5 603,97	5 603,97
281568	Autre matériel, outillage incendie	24 000,00		5 135,64	5 135,64	5 135,64
2815731	Matériel roulant	1 000,00		1 406,62	1 406,62	1 406,62

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 500,00		2 264,00	2 264,00	2 264,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	66 000,00		68 509,93	68 509,93	68 509,93
28181	Installations générales, aménagt divers	1 500,00		1 346,61	1 346,61	1 346,61
281828	Autres matériels de transport	30 000,00		24 027,86	24 027,86	24 027,86
281838	Autre matériel informatique	26 000,00		22 959,16	22 959,16	22 959,16
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	32 000,00		20 984,60	20 984,60	20 984,60
28186	Cheptel	122 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		107 481,06	107 481,06	107 481,06
4817	Indemnités de renégociation de la dette	310 750,00		310 750,00	310 750,00	310 750,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 036 860,49		2 110 801,02	2 110 801,02	2 110 801,02

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 462 160,49	0,00	0,00	8 932 801,02	8 932 801,02	0,00	8 932 801,02	8 932 801,02
011	Charges à caractère général (3)	1 458 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 571 000,00	0,00		3 950 000,00	3 950 000,00		3 950 000,00	3 950 000,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00		11 200,00	11 200,00		11 200,00	11 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	736 200,00	0,00	0,00	728 200,00	728 200,00	0,00	728 200,00	728 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 795 200,00	0,00	0,00	6 189 400,00	6 189 400,00	0,00	6 189 400,00	6 189 400,00
66	Charges financières	588 300,00	0,00		581 000,00	581 000,00		581 000,00	581 000,00
67	Charges spécifiques (3)	40 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 800,00			1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		630 100,00	0,00	0,00	632 600,00	632 600,00		632 600,00	632 600,00
Total des dépenses réelles		6 425 300,00	0,00	0,00	6 822 000,00	6 822 000,00	0,00	6 822 000,00	6 822 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 110,49			1 000 051,02	1 000 051,02		1 000 051,02	1 000 051,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 035 750,00			1 110 750,00	1 110 750,00		1 110 750,00	1 110 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 036 860,49			2 110 801,02	2 110 801,02		2 110 801,02	2 110 801,02

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	8 932 801,02
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 120 500,00	0,00	8 435 000,00	8 435 000,00	8 435 000,00
013	Atténuations de charges (2)	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	823 000,00	0,00	970 400,00	970 400,00	970 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	590 000,00	0,00	944 000,00	944 000,00	944 000,00
731	Fiscalité locale	3 095 000,00	0,00	2 957 000,00	2 957 000,00	2 957 000,00
74	Dotations et participations (2)	2 147 500,00	0,00	2 054 100,00	2 054 100,00	2 054 100,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	133 000,00	0,00	1 274 500,00	1 274 500,00	1 274 500,00
Total des recettes de gestion des services		6 858 500,00	0,00	8 270 000,00	8 270 000,00	8 270 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 859 500,00	0,00	8 270 000,00	8 270 000,00	8 270 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	261 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		261 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	497 801,02
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	8 932 801,02
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 462 160,49	0,00	0,00	8 932 801,02	8 932 801,02	0,00	8 932 801,02	8 932 801,02
011	Charges à caractère général (4)	1 458 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
6011	Mat. 1ères, fournitures (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60226	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	16 000,00	0,00	0,00	26 500,00	26 500,00	0,00	26 500,00	26 500,00
60611	Eau et assainissement	29 370,00	0,00	0,00	28 215,00	28 215,00	0,00	28 215,00	28 215,00
60612	Energie - Electricité	126 300,00	0,00	0,00	120 220,00	120 220,00	0,00	120 220,00	120 220,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	71 000,00	0,00	0,00	75 600,00	75 600,00	0,00	75 600,00	75 600,00
60622	Carburants	24 600,00	0,00	0,00	24 500,00	24 500,00	0,00	24 500,00	24 500,00
60623	Alimentation	199 500,00	0,00	0,00	205 550,00	205 550,00	0,00	205 550,00	205 550,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 200,00	0,00	0,00	11 200,00	11 200,00	0,00	11 200,00	11 200,00
60631	Fournitures d'entretien	24 500,00	0,00	0,00	25 600,00	25 600,00	0,00	25 600,00	25 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	134 300,00	0,00	0,00	121 592,00	121 592,00	0,00	121 592,00	121 592,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	0,00	0,00	7 700,00	7 700,00	0,00	7 700,00	7 700,00
6064	Fournitures administratives	10 850,00	0,00	0,00	14 935,00	14 935,00	0,00	14 935,00	14 935,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	14 150,00	0,00	0,00	16 900,00	16 900,00	0,00	16 900,00	16 900,00
6067	Fournitures scolaires	18 830,00	0,00	0,00	15 225,00	15 225,00	0,00	15 225,00	15 225,00
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
611	Contrats de prestations de services	44 950,00	0,00	0,00	54 260,00	54 260,00	0,00	54 260,00	54 260,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	12 300,00	12 300,00	0,00	12 300,00	12 300,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61358	Autres	91 750,00	0,00	0,00	106 708,00	106 708,00	0,00	106 708,00	106 708,00
61521	Entretien terrains	62 800,00	0,00	0,00	26 500,00	26 500,00	0,00	26 500,00	26 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 000,00	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	32 400,00	0,00	0,00	63 100,00	63 100,00	0,00	63 100,00	63 100,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61524	Entretien bois et forêts	7 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	0,00	0,00	18 800,00	18 800,00	0,00	18 800,00	18 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 000,00	0,00	0,00	24 200,00	24 200,00	0,00	24 200,00	24 200,00
6156	Maintenance	76 820,00	0,00	0,00	99 315,00	99 315,00	0,00	99 315,00	99 315,00
6161	Multirisques	9 700,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6168	Autres primes d'assurance	11 700,00	0,00		12 900,00	12 900,00	0,00	12 900,00	12 900,00
6182	Documentation générale et technique	2 920,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	0,00		10 700,00	10 700,00	0,00	10 700,00	10 700,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	0,00		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	180,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	22 860,00	0,00		15 550,00	15 550,00	0,00	15 550,00	15 550,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	60 000,00	0,00		62 000,00	62 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00
6228	Divers	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 200,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6234	Réceptions	8 200,00	0,00		2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00
6236	Catalogues et imprimés	28 900,00	0,00		21 300,00	21 300,00	0,00	21 300,00	21 300,00
6238	Divers	17 870,00	0,00		13 400,00	13 400,00	0,00	13 400,00	13 400,00
6247	Transports collectifs	36 000,00	0,00		43 500,00	43 500,00	0,00	43 500,00	43 500,00
6248	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00		4 750,00	4 750,00	0,00	4 750,00	4 750,00
6261	Frais d'affranchissement	12 900,00	0,00		5 450,00	5 450,00	0,00	5 450,00	5 450,00
6262	Frais de télécommunications	22 800,00	0,00		16 830,00	16 830,00	0,00	16 830,00	16 830,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00		1 150,00	1 150,00	0,00	1 150,00	1 150,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 200,00	0,00		8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	34 100,00	0,00		20 890,00	20 890,00	0,00	20 890,00	20 890,00
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	8 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	76 150,00	0,00		82 400,00	82 400,00	0,00	82 400,00	82 400,00
63512	Taxes foncières	8 900,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	5 000,00	0,00		5 160,00	5 160,00	0,00	5 160,00	5 160,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 571 000,00	0,00		3 950 000,00	3 950 000,00		3 950 000,00	3 950 000,00
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
6331	Versement mobilité	26 010,00	0,00		29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 460,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	44 990,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 320,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 484 960,00	0,00		1 640 000,00	1 640 000,00		1 640 000,00	1 640 000,00

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	46 730,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	328 150,00	0,00		363 000,00	363 000,00		363 000,00	363 000,00
64131	Rémunérations	483 520,00	0,00		534 000,00	534 000,00		534 000,00	534 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	65 710,00	0,00		72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
64168	Autres emplois aidés	34 620,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	414 450,00	0,00		457 144,00	457 144,00		457 144,00	457 144,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	481 520,00	0,00		531 855,00	531 855,00		531 855,00	531 855,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	24 560,00	0,00		28 001,00	28 001,00		28 001,00	28 001,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6488	Autres	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00		11 200,00	11 200,00		11 200,00	11 200,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	29 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	736 200,00	0,00	0,00	728 200,00	728 200,00	0,00	728 200,00	728 200,00
65131	Bourses	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	120 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65313	Cotisations de retraite	7 400,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	13 200,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65315	Formation	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65316	Frais de représentation du maire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00		96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	90 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	205 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	0,00	0,00		210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	150 000,00	0,00		131 000,00	131 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	129 500,00	0,00		111 200,00	111 200,00	0,00	111 200,00	111 200,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	3 300,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 795 200,00	0,00	0,00	6 189 400,00	6 189 400,00	0,00	6 189 400,00	6 189 400,00
66	Charges financières	588 300,00	0,00		581 000,00	581 000,00		581 000,00	581 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	578 300,00	0,00		578 708,41	578 708,41		578 708,41	578 708,41
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00		-1 000,00	-1 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	10 000,00	0,00		3 291,59	3 291,59		3 291,59	3 291,59
67	Charges spécifiques (4)	40 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	40 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 800,00			1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 800,00			1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		630 100,00	0,00	0,00	632 600,00	632 600,00		632 600,00	632 600,00
Total des dépenses réelles		6 425 300,00	0,00	0,00	6 822 000,00	6 822 000,00	0,00	6 822 000,00	6 822 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 110,49			1 000 051,02	1 000 051,02		1 000 051,02	1 000 051,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 035 750,00			1 110 750,00	1 110 750,00		1 110 750,00	1 110 750,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	725 000,00			800 000,00	800 000,00		800 000,00	800 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	310 750,00			310 750,00	310 750,00		310 750,00	310 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 036 860,49			2 110 801,02	2 110 801,02		2 110 801,02	2 110 801,02

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	22 457,44
Montant des ICNE de l'exercice N-1	23 457,44
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 120 500,00	0,00	8 435 000,00	8 435 000,00	8 435 000,00
013	Atténuations de charges (3)	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
619	RRR obtenus sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	823 000,00	0,00	970 400,00	970 400,00	970 400,00
7013	Ventes de produits résiduels	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	10 000,00	0,00	13 300,00	13 300,00	13 300,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	130 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
7066	Redevances services à caractère social	100 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	520 000,00	0,00	545 000,00	545 000,00	545 000,00
706888	Autres	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7078	Autres marchandises	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 000,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	45 000,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	1 500,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	2 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	500,00	0,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	590 000,00	0,00	944 000,00	944 000,00	944 000,00
73211	Attribution de compensation	368 000,00	0,00	428 000,00	428 000,00	428 000,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	200 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7332	Taxe additionnelle droits de mutation	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
738	Autres impôts et taxes	20 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
731	Fiscalité locale	3 095 000,00	0,00	2 957 000,00	2 957 000,00	2 957 000,00
73111	Impôts directs locaux	2 650 000,00	0,00	2 857 000,00	2 857 000,00	2 857 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	92 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73176	Taxes funéraires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	2 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 147 500,00	0,00	2 054 100,00	2 054 100,00	2 054 100,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	550 000,00	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
741121	DSR des communes	540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	137 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00	128 000,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	0,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74611	DGD des communes et EPCI	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7472	Participation régions	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	15 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	80 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74783	Fonds mobilisation départ. insertion	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	636 000,00	636 000,00	636 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	180 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	500,00	0,00	100,00	100,00	100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	133 000,00	0,00	1 274 500,00	1 274 500,00	1 274 500,00
752	Revenus des immeubles	125 000,00	0,00	164 500,00	164 500,00	164 500,00
756	Libéralités reçues	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	0,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
75888	Autres	6 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes de gestion des services		6 858 500,00	0,00	8 270 000,00	8 270 000,00	8 270 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 859 500,00	0,00	8 270 000,00	8 270 000,00	8 270 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	261 000,00		165 000,00	165 000,00	165 000,00
722	Immobilisations corporelles	250 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	11 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		261 000,00		165 000,00	165 000,00	165 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		48 000,00	846 000,00	0,00	3 000,00	826 100,00	485 700,00	422 200,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	509 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	42 200,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 200,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 000,00	72 600,00	0,00	3 000,00	88 600,00	420 700,00	44 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	222 000,00	0,00	0,00	725 000,00	65 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		600 000,00	635 000,00	0,00	0,00	65 000,00	414 000,00	200 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	355 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00	414 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		303 700,00	10 000,00	77 900,00	564 600,00		3 587 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		509 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	85 600,00	0,00	0,00	30 000,00		170 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	60 000,00	0,00		238 200,00
21	Immobilisations corporelles	123 800,00	10 000,00	17 900,00	534 600,00		1 363 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	94 300,00	0,00	0,00	0,00		1 106 300,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		200 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		212 200,00	0,00	0,00	87 000,00		2 213 200,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		355 000,00
13	Subventions d'investissement	212 200,00	0,00	0,00	87 000,00		778 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		275 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		205 000,00

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					12 710 885,59									
1641 Emprunts en euros (total)					12 110 885,59									
BCME0160166	BCME ARKEA	30/05/2008	30/05/2008	30/05/2009	500 000,00	F		4,910	2,647		A	P		A-1
CA36930602857	CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN	15/09/2003	15/09/2003	15/12/2003	500 000,00	F		4,500	4,500		T	P		A-1
E9543368/9596963	CAISSE D EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE	07/06/2021	05/07/2021	27/07/2021	2 000 000,00	F		1,230	1,243		T	C		A-1
MIN238639EUR/0248480	DEXIA CREDIT LOCAL	05/03/2006	01/04/2006	01/05/2006	590 000,00	F		2,770	2,753		M	X Echéance constante		A-1
MIS537479EUR_001	SA CAFIL	20/05/2021	20/05/2021	01/01/2022	4 972 000,00	F		0,860	0,857		T	C		A-1
MIS537479EUR_001	SA CAFIL	20/05/2021	20/05/2021	01/01/2022	2 548 885,59	F		0,860	0,857		T	C	O	A-1
SG-17318/002/001	SOCIETE GENERALE	01/01/2008	01/07/2008	01/08/2008	1 000 000,00	F		4,644	4,751		M	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					600 000,00									
BFT90018	BFT CREDIT AGRICOLE CORPORATE INVESTISSEMENT BANK	10/03/2009	15/01/2010	15/04/2010	600 000,00	R		1,190	0,956		T	P		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					75 000,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					75 000,00									
MSA 100	MSA DES PORTES DE BRETAGNE	01/09/2005	22/04/2008	22/04/2009	75 000,00	F		2,750	3,183		A	P		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 785 885,59									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		10 119 378,82					222 521,75	106 752,04	0,00	21 856,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 814 258,82					190 061,75	100 634,20	0,00	20 417,87
BCME0160166		0,00	A-1	148 860,46	5,33	F		2,647	21 934,69	7 309,05	0,00	3 635,37
CA36930602857		0,00	A-1	27 905,20	0,67	F		4,500	27 905,20	630,21	0,00	0,00
E9543368/9596963		0,00	A-1	1 933 333,32	28,92	F		1,243	66 666,68	23 472,50	0,00	0,00
MIN238639EUR/0248480		0,00	A-1	144 386,13	3,25	F		2,753	34 667,06	3 044,37	0,00	253,27
MIS537479EUR_001		0,00	A-1	4 972 000,00	28,75	F		0,857	0,00	43 353,08	0,00	10 927,35
MIS537479EUR_001		0,00	A-1	2 548 885,59	28,75	F		0,857	0,00	22 224,85	0,00	5 601,88
SG-17318/002/001		0,00	A-1	38 888,12	0,50	F		4,751	38 888,12	600,14	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		305 120,00					32 460,00	6 117,84	0,00	1 439,04
BFT90018		0,00	A-1	305 120,00	6,75	R	EURIBOR	0,956	32 460,00	6 117,84	0,00	1 439,04
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		26 904,31					4 185,51	739,87	0,00	432,13

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		26 904,31					4 185,51	739,87	0,00	432,13
MSA 100		0,00	A-1	26 904,31	5,25	F		3,183	4 185,51	739,87	0,00	432,13
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 146 283,13					226 707,26	107 491,91	0,00	22 289,04

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 146 283,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		23-02-2023
	Catégories de biens amortis		
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	1	01/01/2000
L	2158-1 Petit outillage à main (boite à outils escabeau	1	01/01/2000
L	2158-2 outillage électroportatif (perceuse scie decapeur	5	01/01/2000
L	2158-3 Outillage et machine pour garage et atelier	10	01/01/2000
L	APPAREILS DE LABORATOIRE	10	01/07/2010
L	APPAREILS DE LEVAGE ASENEURS	20	01/07/2010
L	EQUIPEMENTS DE CUISINE	10	01/07/2010
L	EQUIPEMENTS DE GARAGES ET ATELIERS	10	01/07/2010
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	01/07/2010
L	FRAIS ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	01/07/2010
L	FRAIS REALISATION DOCUMENTS URBANISME ET NUMERISATION CADASTRE	5	01/07/2010
L	ILLUMINATIONS	10	01/07/2010
L	LOGICIELS	2	01/07/2010
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	01/07/2010
L	MATERIEL DE SONORISATION	10	01/07/2010
L	MATERIEL ET MOBILIER SCOLAIRE	3	01/07/2010
L	MATERIEL POUR ENSEIGNEMENT MUSICAL	5	01/07/2010
L	MATERIELS CLASSIQUES	7	01/07/2010
L	MATERIELS POUR CAMPING	10	01/07/2010
L	MATERIELS SPORTIFS	10	01/07/2010
L	MOBILIER	10	01/07/2010
L	PLANTATIONS	15	01/07/2010
L	SIGNALISATION	10	01/07/2010
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	23/02/2023
L	2031 Frais d'études - non suivis de réalisation	5	23/02/2023
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	23/02/2023
L	2033 Frais d'insertion	5	23/02/2023
L	204111 Subv. Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	23/02/2023
L	204112 Subv. Etat - Bâtiments et installations	15	23/02/2023
L	204121 Subv. régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	23/02/2023
L	204122 Subv. régions - Bâtiments et installations	15	23/02/2023

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	204131 Subv.départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	23/02/2023
L	204132 Subv.départements - Bâtiments et installations	15	23/02/2023
L	2041411 Subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	23/02/2023
L	2041412 Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	15	23/02/2023
L	2041481 Subv. autres communes-Biens mobiliers, matériel, études	5	23/02/2023
L	2041482 Subv. autres communes - Bâtiments et installations	15	23/02/2023
L	2041511 Subv. GFP rattach. - Biens mobiliers, matériel et études	5	23/02/2023
L	2041512 Subv. GFP rattach. - Bâtiments et installations	15	23/02/2023
L	20421 Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et étu	5	23/02/2023
L	20422 Subv. pers. droit privé - Bâtiments et installations	15	23/02/2023
L	20431 Subv. éta scol. - Biens mobiliers, matériel et études	5	23/02/2023
L	20432 Subv. éta scol. - Bâtiments et installations	15	23/02/2023
L	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	23/02/2023
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	15	23/02/2023
L	2046 Attributions de compensation d'investissement	1	23/02/2023
L	2051 Concessions et droits similaires	1	23/02/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	23/02/2023
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	23/02/2023
L	21311 Constructions - Hôtel de ville	30	23/02/2023
L	21312 Constructions - Bâtiments scolaires	30	23/02/2023
L	21313 Construction bâtiments sociaux et médico-sociaux	30	23/02/2023
L	21314 Construction bâtiments culturels et sportifs	30	23/02/2023
L	21316 Constructions - Équipements du cimetière	30	23/02/2023
L	2132 Immeubles de rapport	30	23/02/2023
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	23/02/2023
L	2138 Autres constructions	10	23/02/2023
L	2152 Installations de voirie	20	23/02/2023
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	30	23/02/2023
L	21531 Réseaux de transmission	30	23/02/2023
L	21532 Réseaux d'alerte	30	23/02/2023
L	21532 Réseaux d'assainissement	30	23/02/2023
L	21533 Réseaux câblés	30	23/02/2023
L	21534 Réseaux d'électrification	30	23/02/2023
L	21538 Autres réseaux	30	23/02/2023
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	10	23/02/2023
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	23/02/2023
L	21572 Matériel technique scolaire	10	23/02/2023
L	215731 Matériel roulant - Voirie	8	23/02/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	6	23/02/2023	
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	23/02/2023	
L	21828 Autres matériels de transport	7	23/02/2023	
L	21831-1 Serveur switch routeurs	5	23/02/2023	
L	21831-2 PC portable tablette station de travail	2	23/02/2023	
L	21838-1 Serveur switch routeur	5	23/02/2023	
L	21838-2 PC portable tablette station de travail	2	23/02/2023	
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	10	23/02/2023	
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	10	23/02/2023	
L	2185 Matériel de téléphonie	3	23/02/2023	
L	2186 Cheptel	5	23/02/2023	
L	2186 Cheptel	5	23/02/2023	
L	2188-1 Petit électroménager	1	23/02/2023	
L	2188-2 Matériel audio Gros électroménager Hifi	7	23/02/2023	
L	2188-3 Matériel & équipement sportif musique défibrillateur clim	10	23/02/2023	

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	2 920 272,23	2 023 853,21	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					664 817,00	579 753,31										9 471,91	16 484,05	
BSH	2022	X Echéance progressive	BSH - GARENNES 2 - 18 LGTS PLAI	CAISSE DES DEPOTS	45 527,50	44 335,22	38,58	A	F	0,800	F		0,800	A-1		354,68	974,13	
BSH	2022	X Echéance progressive	BSH - GARENNES 2 - 18 LGTS PLAI	CAISSE DES DEPOTS	10 433,00	10 211,34	48,58	A	F	0,800	F		0,800	A-1		81,69	171,26	
BSH	2022	X Echéance constante	BSH - GARENNES 2 - 18 LGTS PLUS02	CAISSE DES DEPOTS	451 356,50	441 011,61	38,58	A	F	1,600	F		1,600	-		7 056,19	8 252,41	
BSH	2022	C	BSH - GARENNES 2 - 6 LGTS PHBB	CAISSE DES DEPOTS	15 000,00	15 000,00	38,58	A	F	1,600	F		1,600	A-1		0,00	0,00	
BSH	2022	C	BSH - GARENNES 2 - 18 LGTS PHBB	CAISSE DES DEPOTS	30 000,00	30 000,00	38,58	A	F	1,600	F		1,600	A-1		0,00	0,00	
OGECE SAINT JOSEPH	2008	P	OGECE SAINT JOSEPH - CMB - EXTENSION COLLEGE-55	BCME ARKEA	112 500,00	39 195,14	4,67	A	F	5,050	F		5,050	A-1		1 979,35	7 086,25	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 255 455,23	1 444 099,90										17 551,24	55 522,25	
BSH	2003	P	BSH - AMENAGEMENTS MAS-24	DEXIA CREDIT LOCAL	124 000,00	4 998,63	0,17	A	F	4,620	F		4,620	A-1		230,97	4 998,63	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
BSH	1999	P	BSH - ACQUISITION D'UNE MAISON 9 RUE DES CAMEL-29	CAISSE DES DEPOTS	28 507,97	7 963,10	8,58	A	F	3,800	F	3,800	A-1		302,60	892,00		
BSH	1997	P	BSH - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS RUE GENERAL-32	CAISSE DES DEPOTS	142 500,26	47 148,69	17,17	A	F	4,800	F	4,800	A-1		2 263,14	2 608,78		
BSH	2015	X Echéance constante	REHABILITATION DE 33 LOGTS GUENFROUT RPLT PORTAILS DE GARAGE	CAISSE DES DEPOTS	7 000,00	1 888,79	16,92	A	F	1,600	F	1,600	A-1		30,22	95,46		
BSH	2017	X Echéance constante	BSH-LES HAUTS DE BRABANT	CAISSE DES DEPOTS	93 722,00	82 903,83	33,92	A	F	0,550	F	0,550	A-1		455,97	1 953,73		
BSH	2017	X Echéance constante	BSH-LES HAUTS DE BRABANT	CAISSE DES DEPOTS	31 815,50	28 944,58	43,92	A	F	0,550	F	0,550	A-1		231,56	498,10		
BSH	2017	P	BSH-LES HAUTS DE BRABANT	CAISSE DES DEPOTS	222 343,00	193 573,75	34,00	A	F	1,600	F	1,600	A-1		3 097,18	5 045,27		
BSH	2017	X Echéance progressive	BSH-LES HAUTS DE BRABANT	CAISSE DES DEPOTS	74 700,50	66 747,17	43,92	A	F	1,600	F	1,600	A-1		1 067,95	1 343,56		
BSH	2018	X Echéance progressive	REHABILITATION DE 23 LOGEMENTS RUE DES CAMELIAS	CAISSE DES DEPOTS	217 218,00	174 307,65	15,33	A	F	1,350	F	1,350	A-1		2 353,15	10 147,34		
BSH	2020	X Echéance progressive	BSH - RESIDENCE EQUILIBRE 11-NOVEMBRE PLAI FONCIER	CAISSE DES DEPOTS	26 177,50	25 057,30	46,92	A	F	0,300	F	0,300	A-1		75,17	587,88		
BSH	2021	P	BSH REHABILITATION FOYER CAMELIAS PAM	CAISSE DES DEPOTS	65 462,50	59 020,66	17,83	A	F	1,100	F	1,100	A-1		649,23	2 951,14		
BSH	2020	X Echéance progressive	RESIDENCE DE LANVAUX - RUE JEGOUSSE ROUSEL PLAI	CAISSE DES DEPOTS	62 099,00	58 833,14	36,92	A	F	0,800	F	0,800	A-1		470,67	1 696,80		
BSH	2020	X Echéance progressive	RESIDENCE DE LANVAUX - RUE JEGOUSSE ROUSEL PLAI FONCIER	CAISSE DES DEPOTS	11 158,50	10 681,00	46,92	A	F	0,800	F	0,800	A-1		85,45	250,59		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
BSH	2020	X Echéance progressive	RESIDENCE DE LANVAUX - RUE JEGOUSSE ROUSEL PLUS	CAISSE DES DEPOTS	203 334,00	193 891,14	36,92	A	F	1,600	F	1,100	A-1		2 132,80	4 974,62		
BSH	2020	P	RESIDENCE DE LANVAUX - RUE JEGOUSSE ROUSEL PLUS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS	23 550,00	22 680,29	46,92	A	F	1,600	F	1,600	A-1		362,88	463,57		
BSH	2020	P	BSH - RESIDENCE EQUILIBRE 11-NOVEMBRE PLAI	CAISSE DES DEPOTS	74 776,50	70 843,91	36,92	A	F	0,800	F	0,800	A-1		566,75	2 043,21		
BSH	2020	P	BSH - RESIDENCE EQUILIBRE 11-NOVEMBRE PLUS	CAISSE DES DEPOTS	133 270,00	127 080,92	36,92	A	F	1,600	F	1,600	A-1		2 033,29	3 260,49		
BSH	2020	P	BSH - RESIDENCE EQUILIBRE 11-NOVEMBRE PLUS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS	55 084,00	53 049,74	46,92	A	F	1,600	F	1,100	A-1		583,55	1 084,31		
BSH	2020	C	BSH - RESIDENCE EQUILIBRE 11-NOVEMBRE PHB	CAISSE DES DEPOTS	22 500,00	22 500,00	36,92	A	F	1,600	F	0,000	A-1		0,00	0,00		
BSH	2021	P	BSH- GARENNES 2 - 6 LGTS PLAI	CAISSE DES DEPOTS	186 236,00	186 236,00	39,67	A	F	0,300	F	0,000	A-1		558,71	4 877,16		
BSH	2002	C	BSH - MAS DE GRAND CHAMP	DEXIA CREDIT LOCAL	450 000,00	5 749,61	0,50	A	V	EURIBOR	0,000	V	EURIBOR	0,000	0,00	5 749,61		
TOTAL GENERAL					2 920 272,23	2 023 853,21									27 023,15	72 006,30		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	72 006,30
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	72 006,30
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 270 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,87

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL				0			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,00	0,69	14,69	15,00	0,00	15,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	6,00	0,69	6,69	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		23,00	6,86	29,86	29,06	0,80	29,86
ADJOINT TECHNIQUE	C	8,00	4,46	12,46	12,46	0,00	12,46
Adjoint technique ppal 1° cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	5,00	1,60	6,60	6,60	0,00	6,60
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80	0,80
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	4,38	7,38	7,38	0,00	7,38
Agent social ppal 2° classe	C	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	1,72	1,72	1,72	0,00	1,72
Educateur jeunes enfants cl. Exc	A	3,00	1,80	4,80	4,80	0,00	4,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Aux. puériculture cl. Normale	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Aux. puériculture cl. Supérieure	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND CHAMP - COMMUNE DE GRAND CHAMP - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		11,00	4,25	15,25	12,85	2,00	14,85
Adjoint d'animation	C	4,00	3,34	7,34	6,34	1,00	7,34
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	2,00	0,91	2,91	2,71	0,00	2,71
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Animateur principal de 1° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2° classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Dir. Gén. Serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		58,00	16,18	74,18	71,09	2,80	73,89

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Animateur principal de 2° classe	B	ANIM	389	0,00	A	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	837	0,00	A Article 3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT	06/11/2014		21560067700094	SPA	oui
	BUDGET MUTUALISE	26/01/2016		21560067700102	SPA	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		249 200,00	I 249 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		234 200,00	234 200,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	197 554,49	197 554,49
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	32 460,00	32 460,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	4 185,51	4 185,51
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 000,00	15 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	15 000,00	15 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	249 200,00	907 904,00	0,00	1 157 104,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 270 801,02	III 3 270 801,02
Ressources propres externes de l'année (a)		560 000,00	560 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	255 000,00	255 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	100 000,00	100 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	5 000,00	5 000,00
27636	Créance CCAS et caisse des écoles	200 000,00	200 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 710 801,02	2 710 801,02
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	25 664,76	25 664,76
28031	<i>Frais d'études</i>	10 075,34	10 075,34
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	318,20	318,20
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
2804411	<i>Sub nat org pub - Biens mob, mat, études</i>	128,00	128,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	0,00	0,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	12 000,00	12 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	44 536,84	44 536,84
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	14 510,99	14 510,99
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	21 128,99	21 128,99
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	2 571,00	2 571,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	17 573,94	17 573,94
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	333,60	333,60
281351	<i>Bâtiments publics</i>	106 119,86	106 119,86
28138	<i>Autres constructions</i>	10 187,90	10 187,90
28145	<i>Construct° sol autrui - Installat° géné.</i>	828,54	828,54
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	136 264,10	136 264,10
28152	<i>Installations de voirie</i>	106 649,62	106 649,62
281533	<i>Réseaux câblés</i>	409,00	409,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	30 979,87	30 979,87
281538	<i>Autres réseaux</i>	5 603,97	5 603,97
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	5 135,64	5 135,64
2815731	<i>Matériel roulant</i>	1 406,62	1 406,62
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	2 264,00	2 264,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	68 509,93	68 509,93
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	1 346,61	1 346,61
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	24 027,86	24 027,86
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	22 959,16	22 959,16
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	20 984,60	20 984,60
28186	<i>Cheptel</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	107 481,06	107 481,06
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	310 750,00	310 750,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	600 000,00	600 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 000 051,02	1 000 051,02

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 270 801,02	40 727,00	1 570 899,49	0,00	4 882 427,51

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 157 104,00
Ressources propres disponibles	IV	4 882 427,51
Solde	V = IV – II (8)	3 725 323,51

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	LOCATIONS ESPACE 2000 CELESTIN BLEVIN			SPA

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		5 894 000,00	7,10	39,52	0,00	2 329 309,00
TFPNB		293 900,00	7,10	52,39	0,00	153 974,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 651 238,00	0,00			2 549 448,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 16/02/2023

Présenté par Le Maire (1),
A Grand-Champ, le 23/02/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Grand-Champ, le 06/02/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

André ROSNARHO-LE NORCY, 2ème adjoint	
Anne-Laure PRONO, 3ème adjointe	
Armelle LE PRÉVOST	
Christine VISSET	
David GEFFROY	
Dominique LE MEUR, 1ère adjointe	
Eric CORFMAT	
Fanny LÉVEILLÉ-CALVEZ	
Françoise BOUCHÉ-PILLON, 5ème adjointe	
Frédéric ANDRÉ	
Germain EVO	
Hélène VANAERT	
Julian EVENO, 8ème adjoint	
Lionel FROMAGE	
Marie-Annick LE FALHER	
Marina LE CALLONNEC	
Maryse CADORET	
Michelle LE PETIT	
Mickaël LE BELLÉGO	
Moran GUILLERMIC	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Olivier SUFFICE	
Patrick CAINJO, 6ème adjoint	
Pierre LE PALUD	
Romuald GALERME	
Serge CERVA-PÉDRIN	
Sophie BEGOT, 7ème adjointe	
Sylvie LE CHEVILLER	
Vincent COQUET, 4ème adjoint	
Yves BLEUNVEN, Maire	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/03/2023, et de la publication le 02/03/2023

A Grand-Champ, le 02/03/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.